

HABILITATION ELECTRIQUE B1(V)L Exécutant B2(V)L Chargé de travaux (Selon la norme NF C18-550)

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Appliquer les procédures de sécurité lors de travaux d'ordre électrique sur un véhicule électrique. Organiser et/ou réaliser des travaux, des interventions ou des essais sur un véhicule électrique dans le respect de la norme NF C 18-550.
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux.

Programme

- Différencier les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance
- Connaitre l'architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides
- Lister les domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs (IP XX)
- Lister les principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures internes et externes, etc.)
- Connaitre les règles élémentaires de prévention du risque électrique (respect des canalisations isolées, opération (connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.) sur les générateurs dont les caractéristiques sont : une tension \leq 60 Vcc ou \leq 25 Vac ; une capacité \leq 180 Ah
- Conduite à tenir en présence de risque électrique (pièces nues de tensions supérieures aux seuils).
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie.

MODULE SPECIFIQUE B1(V)L – B2(V)L'EXECUTANT / CHARGE DE TRAVAUX

- Citer les différents travaux avec ou sans voisinage : hors tension, sous tension
- Préciser le rôle des acteurs (exécutant, chargé de réparation, travaux, chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique)
- Analyser le risque électrique
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.)
- Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux d'ordre électrique et les limites par rapport aux travaux d'ordre non électrique et sous tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation ou de mise hors tension, avis de fin de travail) ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail hors tension avec ou sans voisinage
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie

Méthode pédagogique

- Apports théoriques et pratiques.
- Echange thématique des expériences, des pratiques et des représentations des participants visant à mettre à jour les synergies et à nourrir des réflexions consensuelles

Public

Exécutant et encadrant réalisant des travaux d'ordre électrique sur véhicules électriques en tant qu' 'exécutant, chargé de travaux

Prérequis

- **Pré-requis du commanditaire**
 - Mettre à disposition une salle de formation équipée.
 - Tenir compte des pré-requis des apprenants.
 - Remettre les supports et documents relatifs à la formation.
 - Être en conformité avec la norme NF C 18-510 au niveau des équipements mis à disposition.
 - Préciser si la formation dispensée est spécifique.
 - Remettre des livrets de prescription électrique.
- **Pré-requis apprenants**
 - Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les apprenants doivent être capable de lire et de comprendre les instructions de sécurité.

Validation visée

HABILITATION ELECTRIQUE B1(V)L Exécutant B2(V)L Chargé de travaux

Procédure d'évaluation

Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques

- Une évaluation théorique et pratique sera menée en fin de formation afin de valider les acquis des stagiaires, selon les critères de la norme NFC 18-550 :
 - Evaluation théorique (QCM)
 - Evaluation pratique : réaliser plusieurs mises en situation suivant les compétences demandées en fonction des opérations confiées décrite sur la norme NFC 18-550
- Grille d'évaluation portant sur la qualité de la formation et l'atteinte des objectifs.
- Attestation de stage systématiquement envoyée au stagiaire.

Durée

- 2 jours (14 heures)

Effectif

- Maximum 12 personnes

Lieu de formation

EN ENTREPRISE

INTRA ENTREPRISE
DANS VOS LOCAUX

Nous consulter